



HANGARS NUMÉRIQUES

Festival International de Danse Animée

- 2023 -

Conditions de participation

Hangars Numériques
97400 Saint-Denis
LA REUNION

Email pour toutes questions
relatives à l'appel à
participation :

[contact@hangars-
numeriques.org](mailto:contact@hangars-numeriques.org)

Tel : +262 693 45 31 86

FIDA#6

Premier festival danse entièrement dédié à l'animation, la manifestation vise à stimuler et à encourager la création où se mêlent Danse et Image Animée. Porté par Hangars Numériques - centre d'arts numériques outre-mer basé à l'île de La Réunion - FIDA# contribue à la mise en place d'une plate-forme unique d'échange et de rencontre, un pont entre les danseurs, les chorégraphes et les animateurs des images en mouvement.

Le festival de genre, FIDA#, souhaite mettre en valeur et promouvoir les créations où priment les imaginaires et le monde imagé sur les prises de vues réelles. En ce sens, sont sollicitées les réalisations présentant un travail d'animation chorégraphique (dessins animés, animations de synthèse, stop motions, animations temps réel, etc.). Les formes scéniques ou installations concernées sont invitées à transmettre une captation vidéo. **Le festival privilégie l'animation danse, et s'entend du plus traditionnel au plus expérimental.**

Lauréat 2020 du dispositif de soutien à la diffusion de films de Danse initié par le Ministère de la Culture, FIDA# constitue le cœur du centre de recherche en danse animée afin de contribuer au **développement d'un écosystème favorable à la visibilité du genre, hybride.**

Online, FIDA# constitue une nouvelle scène pour la danse animée et un nouvel espace de représentation pour les animations de danse.

DATE ET LIEUX

L'édition 2023 aura lieu online ainsi que dans les lieux de diffusion partenaires à La Réunion du **01 au 08 décembre 2023.**

SOUS-GENRES PLEBISCITES

Le festival est ouvert aux formes suivantes :

- * animations danses 2D
- * animations danses 3D
- * animations danses mixtes
- * animations expérimentales
- * animations danses 360°
- * animations danses scéniques, interactive et/ou live
- * animations AR / VR

Le festival encourage les animations tournées vers les pratiques de l'imaginaire proposant un langage issu des recherches contemporaines en danse.

CRITERES

Aucun critère de sélection temporel ne sera effectué pour cette nouvelle édition.

Tous les réalisateurs ou leurs ayant droits en lien avec le sujet sont invités à participer.

Toutes les vidéos d'animation danse, issues des champs de l'audiovisuel, du spectacle vivant et/ou des arts plastiques et numériques peuvent être présentées.

SELECTION

L'équipe d'Hangars Numériques se réserve le droit de sélection des propositions.

PRIX

Pour chacune des catégories, le festival comporte **une sélection officielle en compétition soumise au vote d'une audience.** Ce système compétitif permet de valoriser des œuvres et des auteurs, de mettre en lumière des jeunes talents et implique un engagement professionnel de la manifestation envers le secteur de l'animation danse et du grand public.

La pépite de danse animée 2023 est valorisée par un prix de 1000 euros (Pépite 2023 Animation Danse).

Un prix de participation de 200 euros est remis pour chaque œuvre sélectionnée.

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription est à remplir en ligne via la plateforme Filmfreeway à l'adresse : <https://filmfreeway.com/Festival-Danse-Animee>

Le participant devient membre d'honneur de l'association Hangars Numériques.

DEADLINE

La date étendue des candidatures est fixée au 24 Octobre 2023. L'inscription est gratuite.



HANGARS NUMÉRIQUES

Festival International de Danse Animée

- 2023 -

Conditions de participations

CATALOGUE

Hangars Numériques constitue un catalogue édité des sélections du festival, qui sert à la plateforme de recherche et d'étude sur le passage du corps dansant à l'image : en cas de sélection, les participants acceptent que l'œuvre soit archivée et répertoriée, au sein d'un catalogue édité portant sur la danse animée, présenté et sauvegardé par Hangars Numériques.

Le catalogue contiendra : le titre de l'animation, la liste des auteurs, le court descriptif ou synopsis de l'oeuvre, la durée, l'année de réalisation, une image fixe représentante de la vidéo, éventuellement fournie par le participant, ainsi qu'une présentation de(s) auteur(s) et, éventuellement, leur portrait.

VIDEOTHEQUE

Le projet vise à fédérer les créateurs de cette discipline hybride, constamment renouvelées par les avancées technologiques, afin de mieux pouvoir les représenter, dans une collection vidéo-numérique soigneusement recueillie grâce à cet appel à participation annuel. Cette collection constitue les archives en danse animée. Les participants acceptent que l'œuvre sélectionnée intègre la Collection Danse Animée d'Hangars Numériques, consultable sur place au sein du centre d'art et de ressource à La Réunion.

DIFFUSION

Les participants valident les droits de diffusion en ligne du 1er décembre 2023 au 15 janvier 2024 sur : le site internet de l'association porteuse du projet (www.hangars-numeriques.org) et, de manière ponctuelle, sur les lieux partenaires du festival pour l'année 2023 (médiathèques, théâtres...), ainsi que sur les réseaux sociaux de la structure : page facebook d'Hangars Numériques ∞ arts hybrides outre-mer et du Festival International de Danse Animée.

Les participants sélectionnés autorisent l'association à utiliser un extrait de la vidéodanse dans le cadre de la réalisation et de la diffusion de la bande annonce pour l'édition 2023 du festival.

L'association s'engage à ce que cet extrait ne représente pas plus de 10% de la bande annonce.

Les teasers seront utilisés pour la promotion du Festival dans des émissions, interviews ou reportages télévisés ou web.

Une rediffusion des œuvres sélectionnées lors d'une édition ultérieure peut être envisagée, dans le cadre d'une programmation rétrospective des palmarès FIDA#.

DIFFUSION ADDITIONNELLE

Toute diffusion en dehors des lieux de représentation de ce festival à visée culturel et du centre de ressources en Danse Animée n'est pas envisagée. En cas de projection hors festival FIDA# et du centre d'art, il pourra être demandé aux participants à céder des droits de diffusion, pour des projections culturelles et non commerciales en France et à l'étranger. Un contrat de cession de droits audiovisuels sera proposé aux ayants droit des films retenus pour cette programmation.

Hangars Numériques éditera ultérieurement un DVD afin de représenter les meilleures sélections du genre, une proposition de contrat de cession de droits audiovisuels sera ultérieurement envoyée aux ayants droit retenus.

COPYRIGHT

Les participants certifient l'ensemble de leurs droits pour l'inscription de l'œuvre au festival.

La participation au festival implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement. Hangars Numériques se réserve le droit de modifier ces conditions de participations, et d'en informer immédiatement les participants. La direction d'Hangars Numériques est chargée de régler les cas non prévus dans le présent règlement.

Hangars Numériques
97400 Saint-Denis
LA REUNION

Email pour toutes questions relatives à l'appel à participation :
contact@hangars-numeriques.org

Tel : +262 693 45 31 86

La sélection des participations sera annoncée par voie électronique le 24 NOVEMBRE 2023.